

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/06/19

Dossier complet le :

07/06/19

N° d'enregistrement :

F01119P0134

1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'eau destiné à l'alimentation de poules pondeuses plein air issue du mode biologique.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL CHANTEPEAU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHANTEPEAU GUILLAUME

RCS / SIRET

83408908800019

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 FORAGES ET MINES	Projet de forage destiné à l'alimentation en eau de poules pondeuses. Le contexte hydrogéologique nécessite d'envisager un forage de 110 mètres de profondeur IOTA: 1.1.1.0.déclaratif 1.3.1.0 débit horaire maximal 4m ³ /h déclaratif Forage pour une ICPE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux consistent à créer un point d'eau indispensable pour le futur élevage de poules pondeuses. Le site n'est pas desservi par un réseau d'eau potable à proximité. Par conséquent, la réalisation d'un forage d'eau s'impose.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre en évidence un débit de 4 m³/h pour subvenir aux besoins journaliers des poules pondeuses. Le futur élevage comprendra 24 000 poules pondeuses plein air bio comprenant 10 ha de parcours.

Les besoins en eau maximum sont de 7,5m³ jour en période de fortes chaleurs (moyenne = 250 ml/jour/poule pour un œuf de 60g soit 6m³/jour). Ce qui représente un volume annuel de l'ordre de 2340 m³.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du forage comportera les phases suivantes:

Forage jusqu'au toit de la nappe captée, pose d'un tubage et cimentation,

Forage de la partie réservoir, équipement de la partie captante,

Développement par air lift et acidification (HCl),

Pompage d'essai.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le forage sera équipé d'une pompe immergée.

Il se trouvera sur une dalle de 3m² conformément aux prescriptions du 11 septembre 2003.

La tête de forage sera capotée (protection physique mais aussi climatique)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet se trouvant dans la zone de répartition des eaux de la nappe de Beauce, le prélèvement est soumis à l'attribution d'un quota annuel, qui doit être demandé auprès de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage	100 m
emprise au sol	3 m ²
Débit horaire maximum	4 m ³ /h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Fay les Nemours
lieu-dit: La Défonce

Coordonnées géographiques¹

Long. 48°22'60"79 Lat. 02°64'98"90

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les informations disponibles, le site n'est pas concerné par une zone humide. Des enveloppes de classe 3 existent à proximité, le pompage en profondeur n'aura aucun impact sur ces potentielles zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de Beauce
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 4 500 m du site Natura 2000 FR1102005 Fvières du Loing et du Lunain
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement s'effectuera au niveau de la nappe de la craie. Le prélèvement moyen journalier sera de 6 m3. L'effet du rabattement induit sera par conséquent très faible.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cuttings de forage seront étalés sur le sol
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage occupera une surface de 3 m2.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il convient de protéger le forage des risques d'introduction d'eaux de ruissellement notamment.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce forage sera réalisé conformément aux prescriptions de l'arrêté du 11 septembre 2003
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase réalisation: amenée de l'atelier de forage et livraisons de fournitures puis repli de l'atelier. En phase exploitation pas de nécessité de déplacement ou trafic
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La pompe immergée ne génère aucun bruit perceptible

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la réalisation du forage, de petites vibrations peuvent être perçues au début du chantier à proximité immédiate de la foreuse.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux: rejets dans l'atmosphère des gaz des moteurs thermiques de l'atelier de forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux issues du pompage d'essai seront épandues sur la parcelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon la technique de forage retenue par l'entreprise de forage, il est possible de réaliser ce forage au Rotary. Dans ce cas, les boues de forage seront traitées sur place (séparation de la phase liquide de la phase solide). Il est envisagé un épandage de la phase liquide sur la parcelle et régilage de la phase solide.</p> <p>Pour information: la boue de forage est composée d'eau et de bentonite (argile), la densité est généralement inférieure à 1.1</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du forage et du prélèvement envisagé restent minimales. Il ne nous semble dès lors pas nécessaire de faire l'objet d'une évaluation environnemental

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



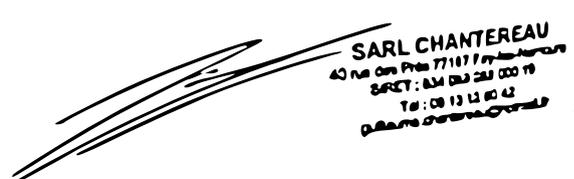
Fait à

Fay-les-Nemours

le,

06/06/2019

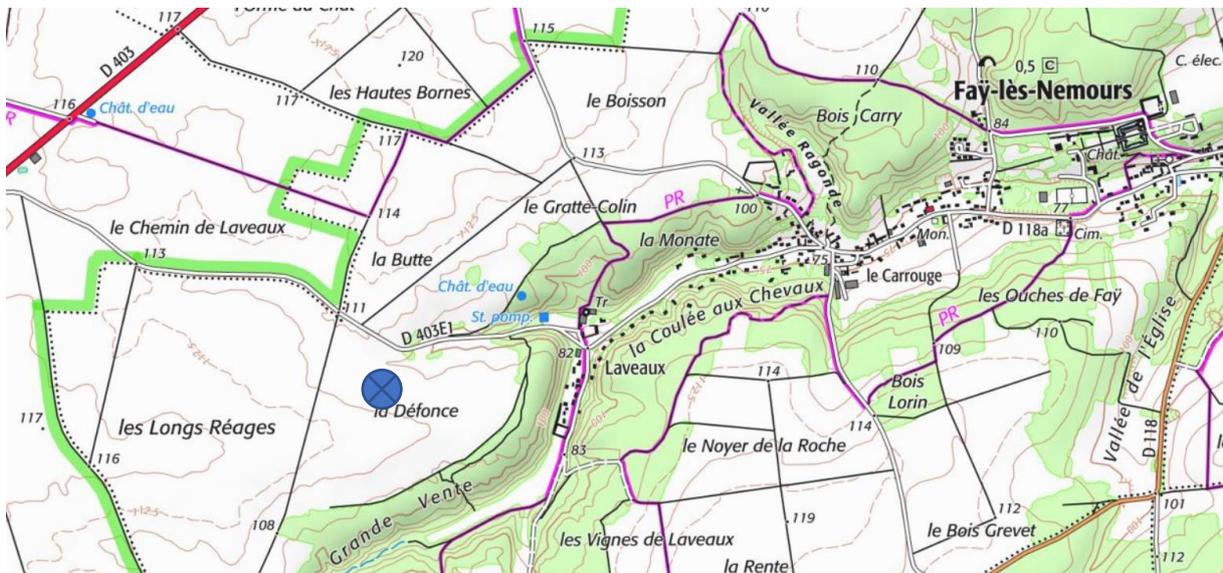
Signature


SARL CHANTEREAU
43 rue des Prés 77107 Fay-les-Nemours
SIRET : 834 083 281 000 19
Tél : 03 13 13 80 42
Guillaume Chantereau

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

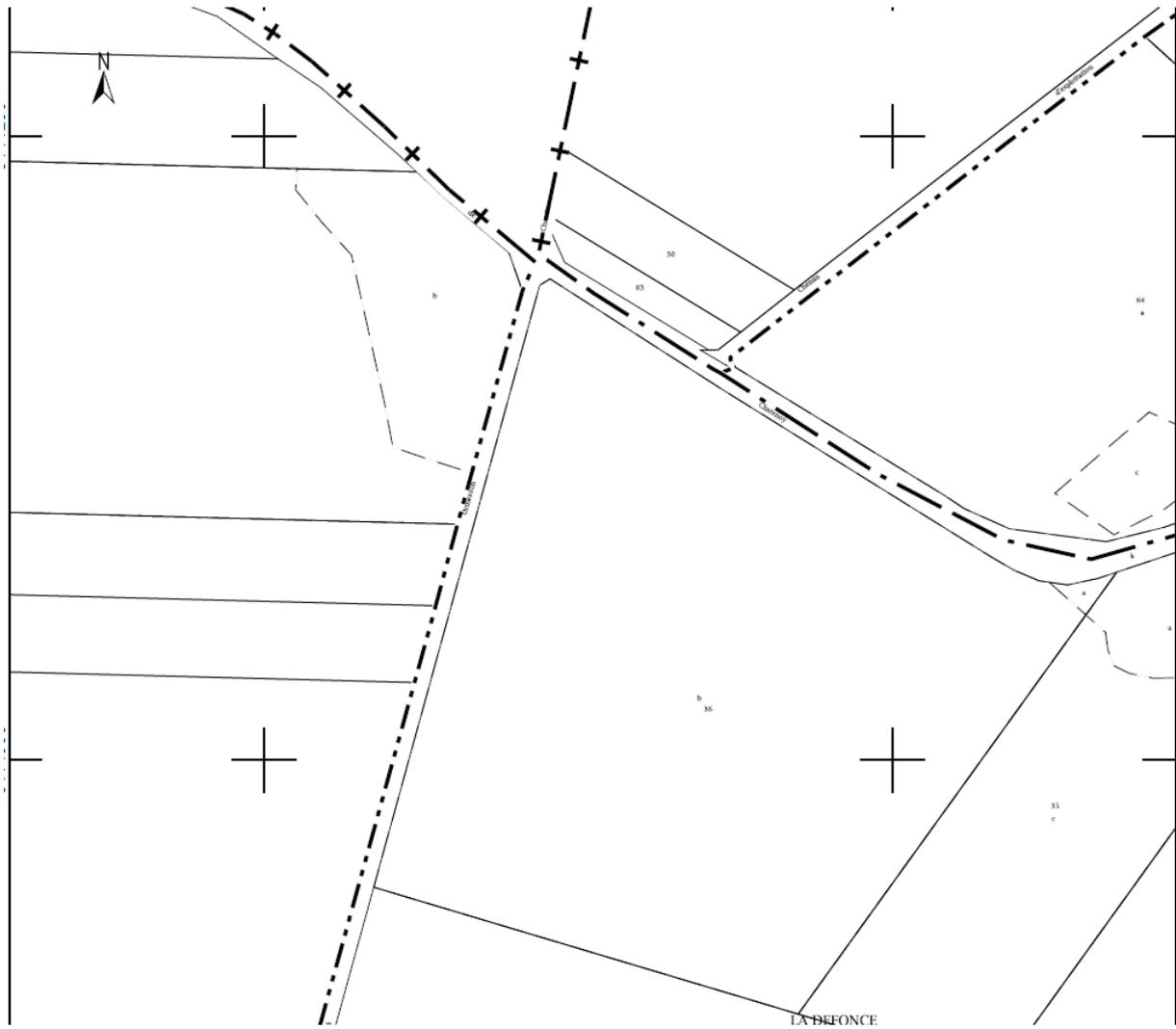
Annexes formulaire cas par cas Projet de forage

Annexe 2 : Localisation



Situation cadastrale :

ZE 36b Fay les Nemours



Coordonnées prévisionnelles du forage (Lambert 93)

	X m	Y m	Z m NGF
Forage	674009	6791795	107

Photographies du site



Besoins en eau

Le forage est destiné à l'alimentation en eau d'un élevage de poules pondeuses. Il n'existe pas de réseau d'eau potable passant à proximité ce qui implique la réalisation d'un forage.

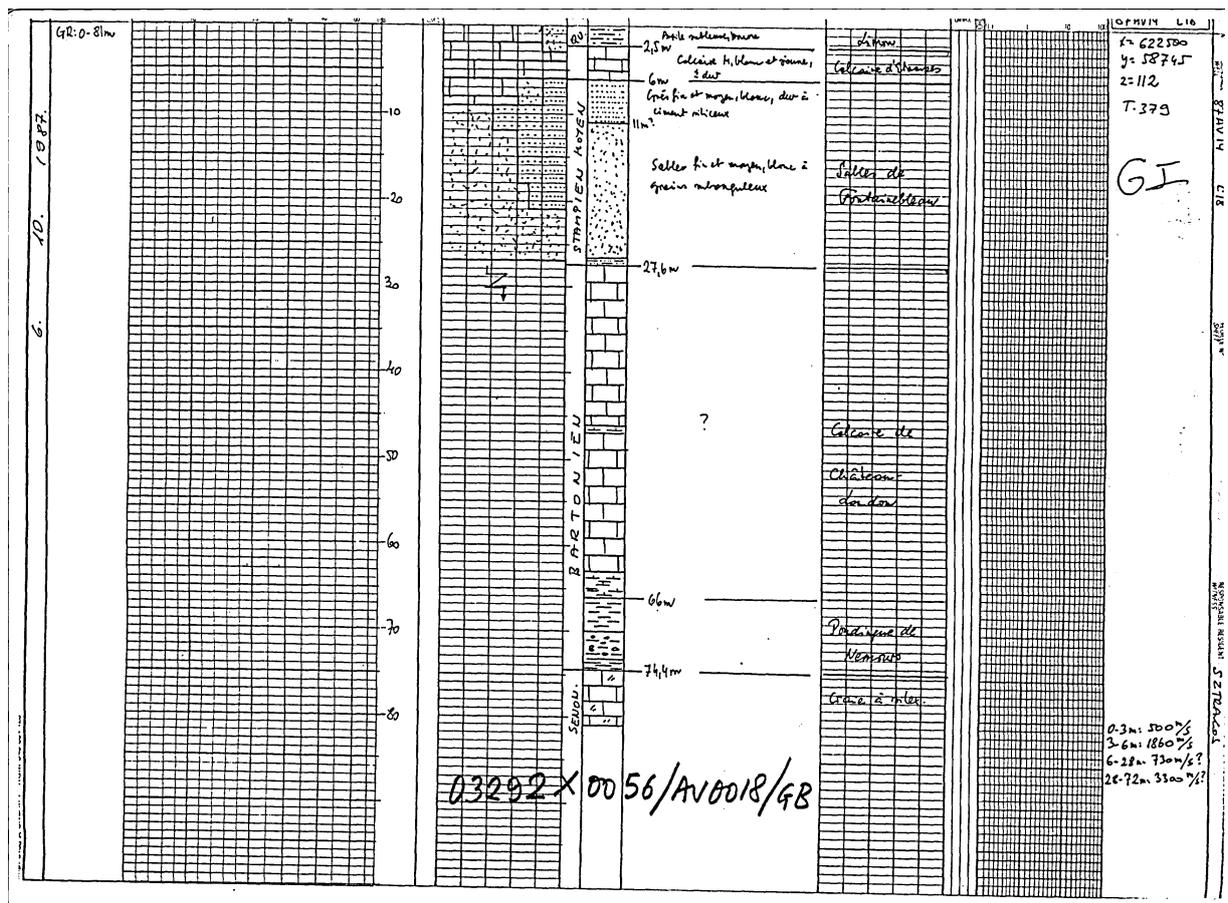
L'objectif du projet est de mettre en évidence un débit de 4 m³/h pour subvenir aux besoins journaliers des poules pondeuses.

Le futur élevage comprendra 24 000 poules pondeuses plein air bio comprenant 10 ha de parcours.

Les besoins en eau maximum sont de 7,5m³ jour en période de fortes chaleurs (moyenne = 250 ml/jour/poule pour un œuf de 60g soit 6m³/jour). Ce qui représente un volume annuel de l'ordre de 2340 m³ en considérant 100 jours de fortes chaleurs.

Coupe géologique et technique du forage

Le forage BSS000YGLK (Z sol 112 m NGF) a fourni la coupe géologique suivante avec le toit de la craie à 38 m NGF.



Au droit de l'ancien forage communal, le toit de la craie a été atteint à 31,60 m de profondeur soit pour une altitude de 86 m soit 54,40 m NGF.

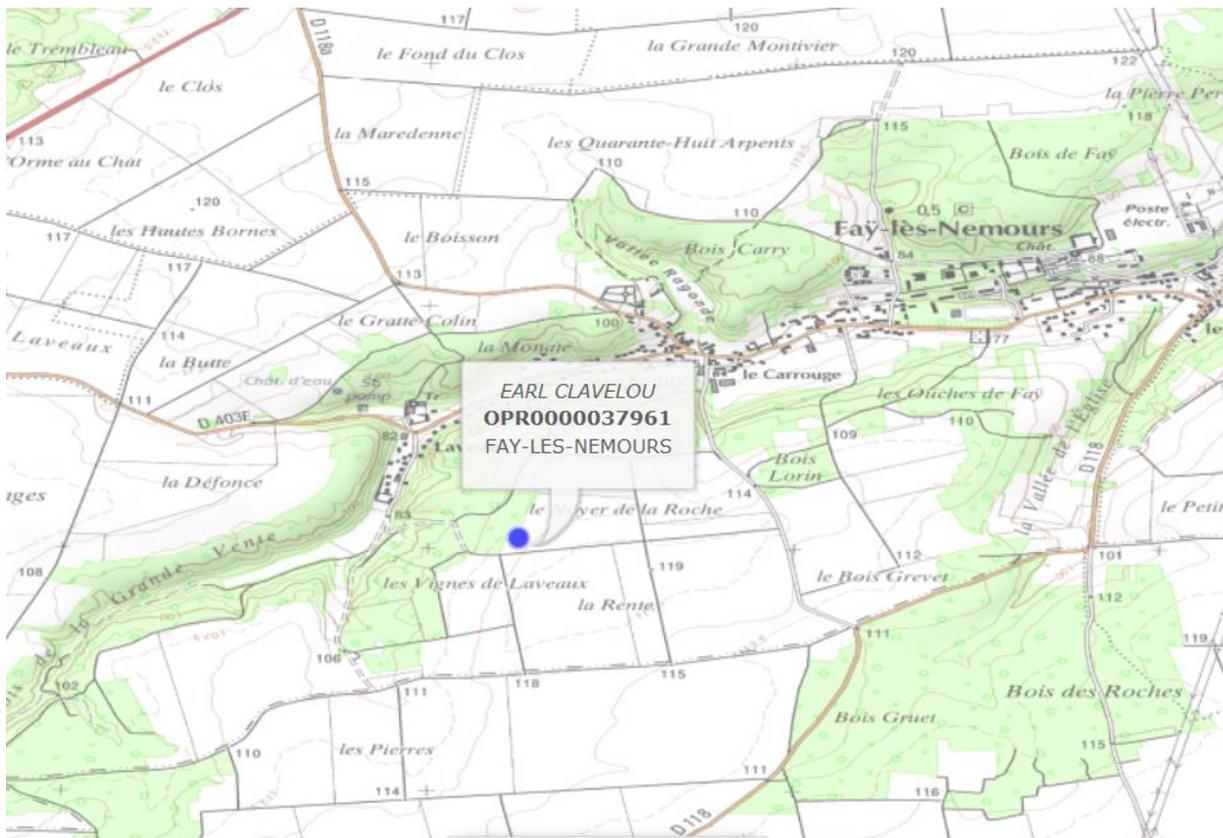
Le pendage apparent est de 1,19 % en direction de l'Ouest.

Bin qu'il ne soit pas aisé d'établir une coupe géologique prévisionnelle, nous pouvons retenir la coupe suivante.

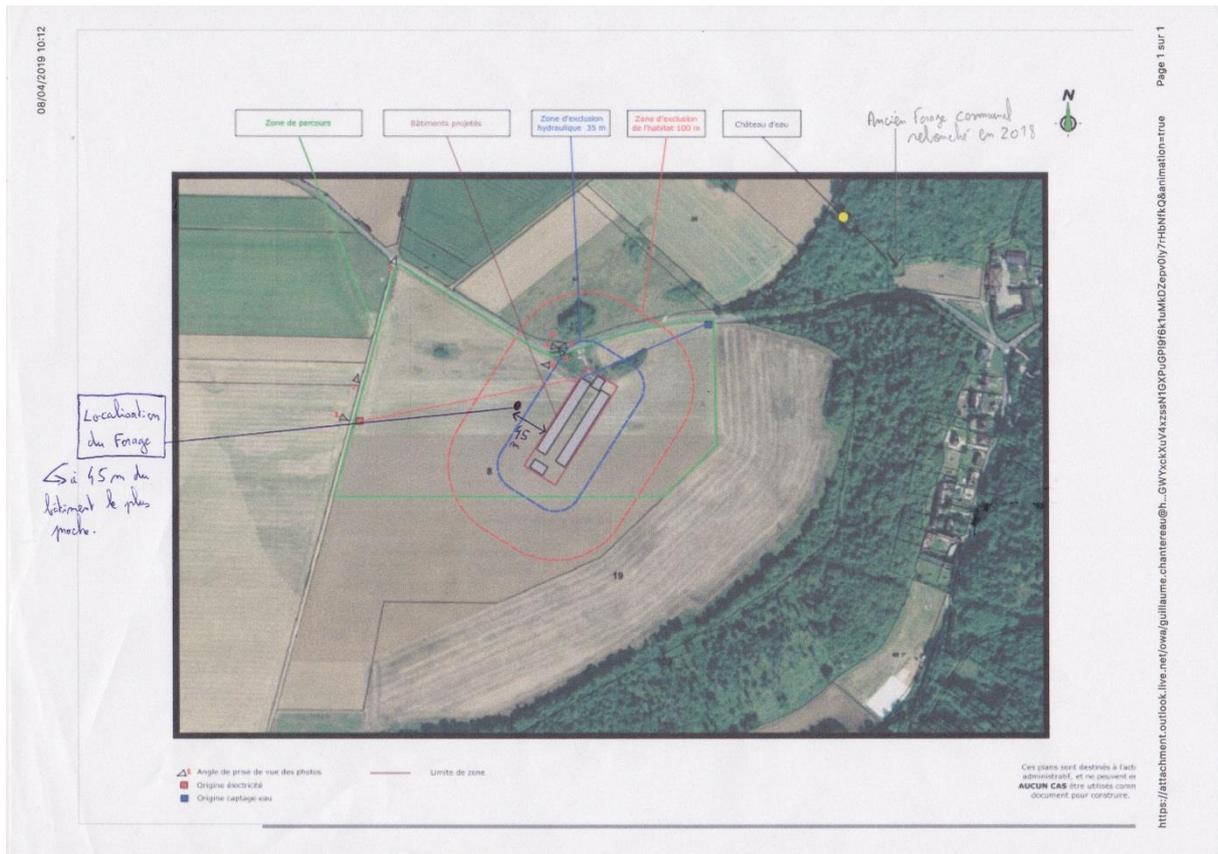
Profondeur	Formation
0 à 3 m	Calcaire d'Etampes
3 à 24 m	Sables de Fontainebleau
24 à 59 m	Calcaires de Château Landon
59 à 72 m	Poudingue de Nemours (Lutétien Yprésien)
A partir de 72 m	Craie

Niveau statique prévisionnel entre 75 et 78 m NGF soit vers de 32 m de profondeur.

Incidence du projet



Implantation forage et des futurs bâtiments



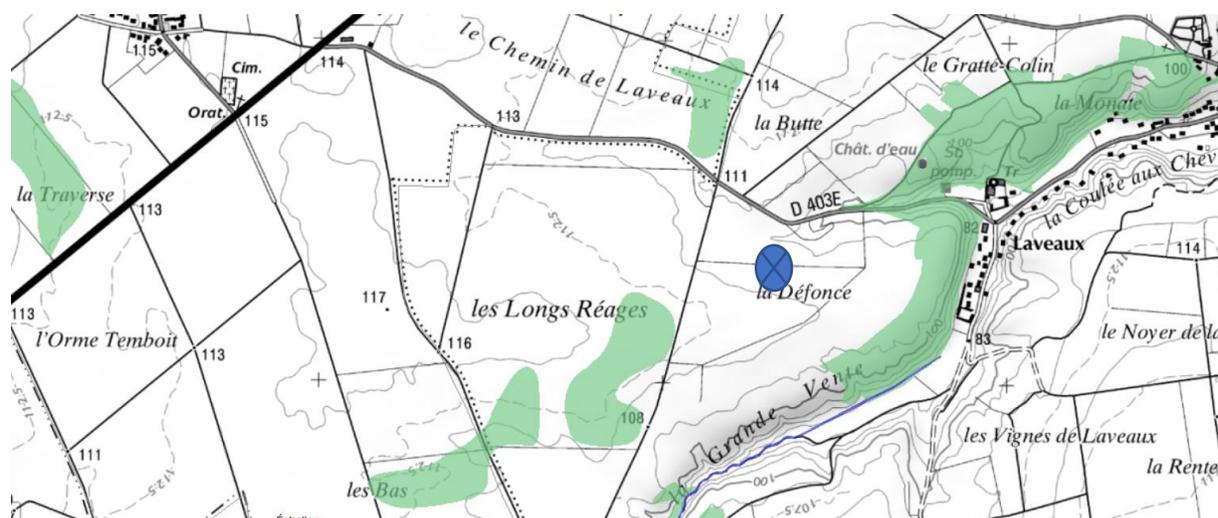
Aucun sondage, forage, puits, ouvrage souterrain, ne peut être effectué à proximité d'une installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.

En particulier, ils ne peuvent être situés à moins de :

- 200 mètres des décharges et installations de stockage de déchets ménagers ou industriels ;
- 35 mètres des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif, des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ;
- 35 mètres des stockages d'hydrocarbures, de produits chimiques, de produits phytosanitaires ou autres produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines.

Les prescriptions ci-dessus sont issues de l'arrêté du 11 septembre 2003 et seront respectées dans la mesure où il n'existe pas de décharge, de réseau d'assainissement ni de stockage d'hydrocarbures.

Zones humides



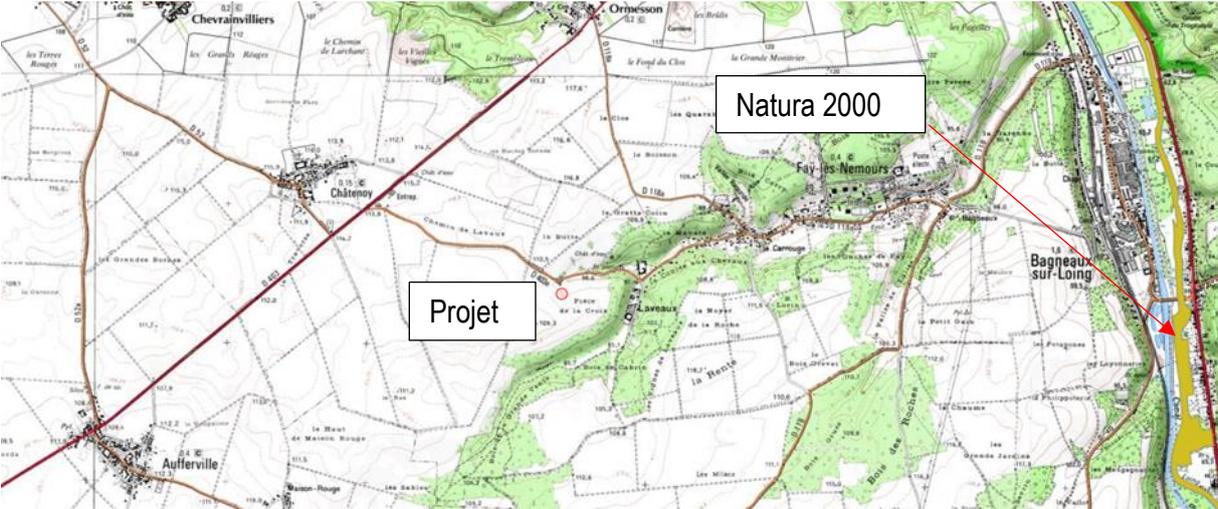
Enveloppes d'alerte

- Classe 1
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 5
- Classe 4 non représentée

Classe 2010	Type d'information
Classe 1	Zones humides de façon certaine et dont la délimitation a été réalisée par des diagnostics de terrain selon les critères et la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
Classe 2	Zones dont le caractère humide ne présente pas de doute mais dont la méthode de délimitation diffère de celle de l'arrêté : <ul style="list-style-type: none"> - zones identifiées selon les critères de l'arrêté mais dont les limites n'ont pas été calées par des diagnostics de terrain (photo-interprétation) - zones identifiées par des diagnostics terrain mais à l'aide de critères ou d'une méthodologie qui diffère de celle de l'arrêté
Classe 3	Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.
Classe 4	Zones présentant un manque d'information ou pour lesquelles les informations existantes indiquent une faible probabilité de zone humide.
Classe 5	Zones en eau, ne sont pas considérées comme des zones humides

Le projet ne s'inscrit pas sur une zone humide. Le futur pompage ne peut avoir d'impact sur les zones humides de classe 3 proches car la nappe captée se situe en profondeur et n'est pas en relation avec les formations superficielles.

Natura 2000



Le projet est éloigné de la zone Natura 2000 FR1102005 de plus de 4 500 mètres.